



PROVINCE DE QUÉBEC Municipalité de Calixa-Lavallée

AVIS PUBLIC

DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE NUMÉRO 2022-19 IMMEUBLE SITUÉ SUR LE LOT 4 833 027 SOIT AU 155, CHEMIN DE LA BEUCE

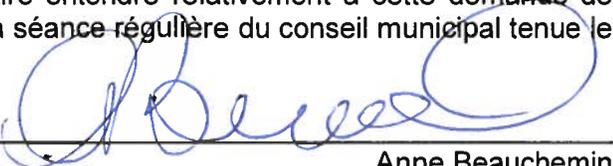
Est par les présentes donné par la soussignée, directrice générale et greffière-trésorière de la Municipalité de Calixa-Lavallée, que :

Lors de la séance régulière qui aura lieu le mardi 7 juin 2022 à compter de 20h00, au Centre communautaire au 771, chemin de la Beuce à Calixa-Lavallée, le conseil municipal doit statuer sur une demande de dérogation mineure relativement à l'immeuble ci-haut mentionné.

Cette demande de dérogation mineure porte sur l'élément suivant :

- Autoriser, l'implantation d'une piscine creusée en cours avant, alors que le règlement de zonage portant le numéro 275 l'interdit.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre relativement à cette demande de dérogation mineure en se présentant à la séance régulière du conseil municipal tenue le mardi 7 juin 2022 à 20h00.


Anne Beauchemin
Directrice générale et greffière-trésorière

Avis public publié le 16 mai 2022.

CERFICAT DE PUBLICATION

Je, soussigné, Anne Beauchemin, certifie sous mon serment d'office avoir publié le présent avis en affichant des copies aux endroits désignés, le 16 mai 2022.

EN FOI DE QUOI, je donne ce certificat, ce 16 mai 2022.

Signé par :


Anne Beauchemin
Directrice générale et greffière-trésorière